

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 466

4 mars 2009

SOMMAIRE

A.D. Consult	22353	MBNA Luxembourg Holdings S.à r.l.	22362
AKH Luxco II S.à r.l.	22358	MEIF Germany One S.à r.l.	22325
Alexander Illsen Trust S.C.A.	22365	Mendel S.A.	22351
Artos S.A.	22356	Montigny Holding S.A.	22358
Aurêka S.A.	22352	No Limits Group S.A.	22356
Avenida del Mar S.A.	22356	Orlando Italy Special Situations SICAR (SCA)	22351
Baumeister-Haus Luxembourg S.A.	22367	Paczowski et Fritsch, Architectes Sàrl ...	22364
Ceta S.A.	22354	Pempa S.à r.l.	22353
CFL Cargo	22352	Phytovia S.à r.l.	22334
CitCor Franconia Dresden I S.à r.l.	22331	Plastiche S.A.	22361
City Centre Holdings S.A.	22322	Précis Interactive Language Learning S.à r.l.	22355
Clipper Operation S.A.	22355	Private Equity Capital Germany (GP) S.à r.l.	22361
Clipper Operation S.A.	22357	Quotapart Holding S.A.	22357
Compagnie Alimentaire et Commerciale CAC S.A.	22359	Realstar Healthcare S.à r.l.	22332
Compagnie Financière Européenne CCI S.A.	22359	Saar II S.à r.l.	22329
Ecolab Lux 1 S.à r.l.	22350	Saar IV S.à r.l.	22327
Ecolab Lux 2 S.à r.l.	22350	Saipem Luxembourg S.A.	22331
Euro F.D. Holdings S.A.	22351	Sangian S.A.	22368
Eurolottery GmbH	22350	Sangian S.A.	22368
EWA Sàrl	22361	Seven Seasons S.A.	22363
FIA Holdings S.à r.l.	22335	Svenningson Invest S.à r.l.	22326
FI Corporate Reinsurance	22352	Symphonia Lux Sicav	22325
Finmor Lux S.A.	22363	The Island UK Commercial Property Sàrl	22354
Frale S.A.	22363	UAFC S.A.	22335
Golf and Country Club Ronda S.A.	22359	UAFC S.à r.l.	22335
Impetus S.à r.l.	22354	Unilink Contractors Corporation S.A. ...	22360
Indrasante S.à r.l.	22334	Union Bancaire Privée, succursale Luxem- bourg	22332
Inluxa Group	22322	Uninvest II	22360
Ischaut S.à r.l.	22362	WL Investments S.à r.l.	22331
Les Bierts	22325	Zulu III S.à r.l.	22322
Lubow Illsen Revocable Trust S.C.A.	22365		
Luminosa Initiatives Financières S.A.	22357		
Mag International Holdings S.à r.l.	22353		
Marriott ECP LP II S.à r.l.	22326		

City Centre Holdings S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 117.882.

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Citco C&T (Luxembourg) SA informe de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue le 30 août 2007 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

City Centre Holdings SA ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, et

Citco C&T (Luxembourg) SA ayant son siège social au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en tant que repreneur du contrat précédemment conclu avec Citco (Luxembourg) SA.

Citco C&T (Luxembourg) SA informe également de la démission des administrateurs et commissaire aux comptes suivants, leur démission prenant effet au ce jour:

- Monsieur Doeke van der Molen, résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, en tant qu'Administrateur de la société;

- Monsieur Paul Lefering, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la société;

- C.A.S. Services S.A. ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que Commissaire aux comptes;

Fait à Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Phill Williams / Doeke van der
Molen.

Référence de publication: 2009022131/710/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB00965. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Inluxa Group, Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 131.712.

EXTRAIT

Lors de sa réunion du 4 février 2009, le conseil d'administration a décidé de transférer avec effet au 1^{er} février 2009, le siège social de la société actuellement sis au 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, et qui sera désormais au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Par voie de conséquence, l'adresse professionnelle des administrateurs de la société, à savoir Madame Stéphanie GRISIUS, Monsieur Manuel HACK et Monsieur Laurent HEILIGER, est également modifiée avec effet au 1^{er} février 2009 et sera à partir de cette date au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 février 2009.

Pour INLUXA GROUP

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2009022136/833/22.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB02107. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Zulu III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 131.311.

Im Jahre zweitausendundneun, am einundzwanzigsten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître Jean SECKLER, mit Amtssitz in Junglinster, Großherzogtum Luxemburg.

Sind erschienen:

1. FIRST INVESTORS HOLDING S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit Sitz in L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves, eingetragen im H.G.R. Luxemburg Sektion B unter der Nummer 122.561;

2. FREQ INVESTORS II GMBH (vormals BLITZ F-07 -EINHUNDERTSIEBZIG-FÜNF GmbH), eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts, mit Sitz in D-60325 Frankfurt am Main, 21 Taunusanlage, Deutschland, eingetragen im Handelsregister Frankfurt am Main unter der Nummer HRB 80899,

beide hier rechtmässig vertreten durch Herrn Alain THILL, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg,

aufgrund von zwei ihm erteilten privatschriftlichen Vollmachten.

Diese Vollmachten bleiben, nach "ne varietur" Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten der Erschienenen und dem unterzeichneten Notar, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Diese Erschienenen ersuchen den unterzeichneten Notar Folgendes festzuhalten:

I. Die erschienenen Parteien sind die Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung ZULU III S.à r.l., mit Sitz in L-1511 Luxemburg, 121, avenue de la Faiencerie, eingetragen im H.R.G. Luxemburg unter der Nummer B 131.311, gegründet durch Urkunde aufgenommen durch Maître Joëlle BADEN, Notarin in Luxemburg, am 24. Juli 2007, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 2264 vom 10. Oktober 2007, und deren Satzung abgeändert wurde durch Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 11. Oktober 2007, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 2754 vom 29. November 2007.

II. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendsechshundert Euro (EUR 12.600,-), und ist eingeteilt in einhundertsechshundzwanzig Anteile (126) mit einem Nennwert von je einhundert Euro (100,- EUR).

III. Die Erschienenen vertreten das gesamte Kapital der Gesellschaft.

IV. Die Tagesordnung der Versammlung beinhaltet folgendes:

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie (Gemeinde Luxemburg) nach L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves (Gemeinde Niederanven).

2. Abänderung von Artikel fünf der Satzung um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 5.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Senningerberg (Gemeinde Niederanven), Grossherzogtum Luxemburg. Der Sitz kann durch einen Beschluss der Hauptversammlung der Gesellschafter in jedwede Gemeinde des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden. Der Gesellschaftssitz kann innerhalb der gleichen Gemeinde durch einen Beschluss des Geschäftsführers oder, im Falle einer Mehrzahl von Geschäftsführern durch Beschluss des Rates der Geschäftsführer, verlegt werden. Zweigstellen oder Agenturen können sowohl in Luxemburg als auch im Ausland durch Beschluss des Geschäftsführers oder durch Beschluss des Rates der Geschäftsführer errichtet werden."

V. Die Gesellschafter fassen sodann folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Der Gesellschaftssitz wird von L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie (Gemeinde Luxemburg) nach L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves (Gemeinde Niederanven), verlegt.

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen Artikel fünf der Satzung abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 5.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Senningerberg (Gemeinde Niederanven), Grossherzogtum Luxemburg. Der Sitz kann durch einen Beschluss der Hauptversammlung der Gesellschafter in jedwede Gemeinde des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden. Der Gesellschaftssitz kann innerhalb der gleichen Gemeinde durch einen Beschluss des Geschäftsführers oder, im Falle einer Mehrzahl von Geschäftsführern durch Beschluss des Rates der Geschäftsführer, verlegt werden. Zweigstellen oder Agenturen können sowohl in Luxemburg als auch im Ausland durch Beschluss des Geschäftsführers oder durch Beschluss des Rates der Geschäftsführer errichtet werden."

Kosten

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt neun hundert Euro veranschlagt sind, gehen zu Lasten der Gesellschaft.

Der amtierende Notar, welcher der deutschen Sprache kundig ist, bestätigt, dass vorliegende Urkunde in Deutsch gehalten ist, gefolgt von einer englischen Übersetzung und dass im Falle von Unterschieden zwischen der deutschen und der englischen Fassung die deutsche Fassung massgebend ist.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung, hat der vorgenannte Komparent zusammen mit dem instrumentierenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Folgt die englische Übersetzung des vorhergehenden Textes:

In the year two thousand and nine, on the twenty-first of January.

Before US Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. FIRST INVESTORS HOLDING S.à r.l., a limited liability company, having its registered office at L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves, registered in the R.C.S. Luxembourg, section B, under the number 122.561,

2. FREO INVESTORS II GMBH (previously named BLITZ F-07 -EINHUNDERTSIEBZIG-FÜNF GmbH), a limited liability company under German law, having its registered office in D-60325 Frankfurt am Main, 21 Taunusanlage, Germany, and registered in the Register of Commerce of Frankfurt am Main under the number HR B 80.899.

All here represented by Mr. Alain THILL, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of two proxies given under private seal.

The said proxies, signed *ne varietur* by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of ZULU III S.à r.l., a limited liability company, having its registered office at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, registered in the R.C.S. Luxembourg under the number B 131.311, incorporated pursuant to a deed of Maître Joëlle BADEN, notary residing in Luxembourg, on the 24th of July 2007, published in the Mémorial C number 2264 of the 10th of October 2007, and whose articles of incorporation have been modified by deed of the undersigned notary on the 11th of October 2007, published in the Mémorial C number 2754 of the 29th of November 2007.

II. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand six hundred Euro (EUR 12,600.-), represented by one hundred and twenty-six (126) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

III. The appearing parties represent the whole share capital of the Company.

IV. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Transfer of the registered office of the Company from L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie (municipality of Luxembourg) to L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves (municipality of Niederanven).

2. Amendment of article 5. of the Company's Articles of Association, to give it henceforth the following wording:

" **Art. 5.** The registered office of the Company is established at Senningerberg (municipality of Niederanven), Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same borough, the registered office may be transferred through resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad through resolution of the manager or the board of managers.

V. That the appearing parties, representing the whole share capital of the Company, have unanimously taken the following resolutions according to the agenda:

First resolution

The registered office of the Company is transferred from L-1511 Luxembourg (municipality of Luxembourg) to L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves (municipality of Niederanven).

Second resolution

The Shareholders decide to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 5.** The registered office of the Company is established at Senningerberg (municipality of Niederanven), Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same borough, the registered office may be transferred through resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad through resolution of the manager or the board of managers."

Costs

The amount of the expenses and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed is estimated at about nine hundred Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing people, the present deed is worded in German followed by an English translation.

On request of the same appearing parties and in case of divergences between the German text and the English text, the German version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read to the proxy-holder, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: THILL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 février 2009. Relation GRE/2009/436. Reçu soixante-quinze euros 75,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 février 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009021786/231/124.

(090023532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

MEIF Germany One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.284.

Suite au conseil de gérance tenu en date du 22 décembre 2008, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009022137/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00514. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Les Bierts, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 51.336.

EXTRAIT

Lors de sa réunion du 2 février 2009, le conseil d'administration a décidé de transférer avec effet au 1^{er} février 2009, le siège social de la société actuellement sis au 3-5 place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, et qui sera désormais au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Par voie de conséquence, l'adresse professionnelle des administrateurs de la société, à savoir Monsieur Henri GRISIUS, Madame Michelle DELFOSSE et Madame Nathalie GAUTIER, est également modifiée avec effet au 1^{er} février 2009 et sera à partir de cette date au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 février 2009.

Pour LES BIERTS

Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2009022152/833/22.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB02183. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Symphonia Lux Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 65.036.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue au siège social le 27 janvier 2009 à 11h30

Résolution 5:

L'assemblée renouvelle le mandat des administrateurs suivants:

- Dr. Gigi MARTINOLI, président
- Anna SCANFERLIN, administrateur
- Massimo BAGGIANI, administrateur

- Stefano BALLARINI, administrateur

- Mario BONAMIGO, administrateur

pour un terme venant à échéance lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

Résolution 6:

L'assemblée renouvelle le mandat du réviseur d'entreprise Ernst & Young S.A. pour un terme venant à échéance lors de la prochaine, assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009022194/1176/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01606. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Svenningson Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 76.829.

—
RECTIFICATIF

L'adresse correcte de monsieur Bill Andréasson, l'administrateur B de la Société est:

Norrlandsgaten 7, SE-111 43 Stockholm, Suède

Luxembourg, le 28 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009022185/751/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB01230. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Marriott ECP LP II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.250,84.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 110.106.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société en date du 15 décembre 2008

En date du 15 décembre 2008, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- De révoquer Monsieur Karel Hendriks, en tant que Gérant A de la Société avec effet au 1^{er} décembre 2008.

- De nommer Madame Jeni Fitch, née le 2 juillet 1981 à Crewe au Royaume-Uni, demeurant au 41, rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933, Luxembourg, G.D. de Luxembourg, en tant que Gérant A de la Société avec effet au 1^{er} décembre 2008 et pour une durée indéterminée.

Depuis cette date le Conseil de Gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

Madame Christel Damaso, Gérant A

Madame Jeni Fitch, Gérant A

Monsieur Reiner Sachau, Gérant B et

Monsieur Michel Miserez, Gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2009.

Marriott ECP GP S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009022226/6565/26.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2009, réf. LSO-DA05111. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Saar IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 122.097.

In the year two thousand and nine, on the twenty-first of January.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

APPEARED:

1.- The private limited liability company RELOG HOLDING S.à.r.l., with registered office in L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves;

2.- The private limited liability company RCP 3 (LUX) S.à r.l., with registered office in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie;

3.- The private limited liability company FIRST INVESTORS HOLDING S.à r.l., with registered office in L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves;

4.- The private limited liability company FREQ INVESTORS GmbH, with registered office in D-64390 Erzhausen, Kiefernweg 21 (Germany).

All are here represented by Mr. Alain THILL, private employee, with professional address at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of four proxies given under private seal.

The said proxies, signed *ne varietur* by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented by their proxy-holder, have requested the undersigned notary to act:

- That the private limited liability company (société à responsabilité limitée) SAAR IV S.à r.l., having its registered office in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg number B 122.097, has been incorporated by deed of the undersigned Notary, on the 7th of November 2006, published in the Mémorial C number 68 of the 29 of January 2007 and whose articles of incorporation have been modified by deed of Maître Martine SCHAEFFER, then notary residing at Remich, on the 29th of December 2006, published in the Mémorial C number 622 of the 17th of April 2007 and by deed of the undersigned Notary, on the 1st of October 2007, published in the Mémorial C number 2737 of the 28th of November, 2007.

- That the appearing parties, represented as said before, are the sole actual partners of the said company and that they have taken, through their representative, the following resolutions:

First resolution

Decision is taken to transfer the registered office of the Company from L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, to L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves, municipality of Niederanven.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, article 2.1. of the articles of incorporation is amended and will have henceforth the following wording:

" **2. 1.** The registered office of the Company is established at Senningerberg (municipality of Niederanven), Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners which shall be adopted in the manner required for the amendment of the Articles."

Expenses

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately eight hundred and fifty Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt et un janvier.

Par-devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

ONT COMPARU:

1.- La société à responsabilité limitée RELOG HOLDING S.à.r.l., ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves;

2.- La société à responsabilité limitée RCP 3 (LUX) S.à.r.l., ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie;

3.- La société à responsabilité limitée FIRST INVESTORS HOLDING S.à.r.l., ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves;

4.- La société à responsabilité limitée FREQ INVESTORS GmbH, ayant son siège social à D-64390 Erzhausen, Kiefernweg 21 (Allemagne).

Toutes sont ici représentées par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu de quatre procurations sous seing privé données.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquelles comparantes, représentées par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée SAAR IV S.à r.l., ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg numéro B 122.097, a été constituée par acte du notaire instrumentant, le 7 novembre 2006, publié au Mémorial C numéro 68 du 29 janvier 2007 et dont les statuts ont été modifiés par acte de Maître Martine SCHAEFFER, alors notaire de résidence à Remich, en date du 29 décembre 2006, publié au Mémorial C numéro 622 du 17 avril 2007 et par acte du notaire instrumentant, en date du 1^{er} octobre 2007, publié au Mémorial C numéro 2737 du 28 novembre 2007.

- Que les comparantes, représentées comme dit ci-avant, sont les seules associées actuelles de la Société et qu'elles ont pris, par leur représentant, les résolutions suivantes:

Première résolution

Décision est prise de transférer le siège social de la société de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, à L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves, commune de Niederanven.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 2.1. des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **2. 1.** Le siège social est établi à Senningerberg (commune de Niederanven), Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts."

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de huit cent cinquante euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des parties comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: THILL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 février 2009. Relation GRE/2009/423. Reçu soixante-quinze euros 75,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 février 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009021783/231/103.

(090023150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Saar II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 121.966.

In the year two thousand and nine. On the twenty-first of January.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

APPEARED:

1.- The private limited liability company RELOG HOLDING S.à.r.l., with registered office in L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves;

2.- The private limited liability company RCP 3 (LUX) S.à.r.l., with registered office in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie;

3.- The private limited liability company FIRST INVESTORS HOLDING S.à.r.l., with registered office in L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves;

4.- The private limited liability company FREQ INVESTORS GmbH, with registered office in D-64390 Erzhausen, Kiefernweg 21 (Germany).

All are here represented by Mr. Alain THILL, private employee, with professional address at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of four proxies given under private seal.

The said proxies, signed *ne varietur* by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented by their proxy-holder, have requested the undersigned notary to act:

- That the private limited liability company (société à responsabilité limitée) SAAR II S.à.r.l., having its registered office in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg number B 121.966, has been incorporated by deed of the undersigned Notary, on the 7th of November 2006, published in the Mémorial C number 17 of the 17th of January 2007 and whose articles of incorporation have been modified by deed of Maître Martine SCHAEFFER, then notary residing at Remich, on the 29th of December 2006, published in the Mémorial C number 624 of the 17th of April 2007 and by deed of the undersigned Notary, on the 1st of October 2007, published in the Mémorial C number 2730 of the 27th of November, 2007.

- That the appearing parties, represented as said before, are the sole actual partners of the said company and that they have taken, through their representative, the following resolutions:

First resolution

Decision is taken to transfer the registered office of the Company from L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, to L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves, municipality of Niederanven.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, article 2.1. of the articles of incorporation is amended and will have henceforth the following wording:

"**2.1.** The registered office of the Company is established at Senningerberg (municipality of Niederanven), Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners which shall be adopted in the manner required for the amendment of the Articles."

Expenses

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately eight hundred and fifty Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt et un janvier.

Par-devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

ONT COMPARU:

1.- La société à responsabilité limitée RELOG HOLDING S.à.r.l., ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves;

2.- La société à responsabilité limitée RCP 3 (LUX) S.à.r.l., ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie;

3.- La société à responsabilité limitée FIRST INVESTORS HOLDING S.à.r.l., ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves;

4.- La société à responsabilité limitée FREQ INVESTORS GmbH, ayant son siège social à D-64390 Erzhausen, Kiefernweg 21 (Allemagne).

Toutes sont ici représentées par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu de quatre procurations sous seing privé données.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquelles comparantes, représentées par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée SAAR II S.à.r.l., ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg numéro B 121.966, a été constituée par acte du notaire instrumentant, le 7 novembre 2006, publié au Mémorial C numéro 17 du 17 janvier 2007 et dont les statuts ont été modifiés par acte de Maître Martine SCHAEFFER, alors notaire de résidence à Remich, en date du 29 décembre 2006, publié au Mémorial C numéro 624 du 17 avril 2007 et par acte du notaire instrumentant, en date du 1^{er} octobre 2007, publié au Mémorial C numéro 2730 du 27 novembre 2007.

- Que les comparantes, représentées comme dit ci-avant, sont les seules associées actuelles de la Société et qu'elles ont pris, par leur représentant, les résolutions suivantes:

Première résolution

Décision est prise de transférer le siège social de la société de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, à L-2633 Senningerberg, EBBC, 6D, route de Trèves, commune de Niederanven.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 2.1. des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **2. 1.** Le siège social est établi à Senningerberg (commune de Niederanven), Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts."

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de huit cent cinquante euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des parties comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: THILL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 février 2009. Relation GRE/2009/421. Reçu soixante-quinze euros 75,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 février 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009021782/231/103.

(090023190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Saipem Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 65.133.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 12 janvier 2009 que les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Daniele Rossi, demeurant professionnellement à Via Donizetti, 13, I-20040 Carnate; en sa qualité d'administrateur du groupe A avec effet au 12 janvier 2009.

2. Monsieur Roberto Stranieri, demeurant professionnellement à Nieuwe Waterwegstraat, 29, NL-3115 HE Schiedam a été coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire, en qualité d'administrateur du groupe A avec effet au 12 janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
SAIPEM LUXEMBOURG S.A.
Signatures
Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009022200/1066/22.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01540. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

WL Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 93.467.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 15 décembre 2008:

- Ancienne situation associés:

Monsieur Wieslaw LITEWSKI: 140 parts sociales

Madame Ewa BROWAR: 140 parts sociales

- Nouvelle situation associé:

Monsieur Wieslaw LITEWSKI: 280 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/01/2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour WL INVESTMENTS S.à r.l.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009022203/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA11205. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

CitCor Franconia Dresden I S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 1.494.877,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 130.152.

Extrait des Résolutions de l'associé unique du 15 janvier 2009

L'associé unique de CitCor Franconia Dresden I S.à r.l. (la "Société"), a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Michael Astarita en tant que «Geschäftsführer» de la Société, avec effet au 15 janvier 2009;

- De nommer la personne suivante «Geschäftsführer» avec effet au 15 janvier 2009:

* Christian Kolb, né le 15 juin 1974 à Mannheim, Allemagne, demeurant professionnellement au Jahnstrasse 64, D-63150 Heusenstamm, Allemagne.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2009021656/9168/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10663. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Union Bancaire Privée, succursale Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 8.310.

La liste des signatures autorisées de l'Union Bancaire Privée, succursale Luxembourg est modifiée par

la SUPPRESSION de

- Monsieur Daniel Muller comme «Adjoint à la Direction»

- Madame Michèle Krier comme «Cadre»

l'AJOUT de

- Monsieur Eric Lacoste comme «Adjoint à la Direction»

- Monsieur Donate de Michele comme «Cadre»

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Union Bancaire Privée, Succursale Luxembourg

Marie-Paule Mockel / Vérane Waltregny

Référence de publication: 2009020694/47/20.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10499. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090021593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2009.

Realstar Healthcare S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 4.564.600,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 89.260.

In the year two thousand and nine, on the twenty-ninth of January

Before Us Maître Henri Beck, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg

There appeared:

Realstar Healthcare I Ontario Limited, having its registered seat at 77 Bloor Street West, Suite 2000, Toronto, Ontario M5S 1M2, Canada and registered with the trade and company register of Ontario under number ON-1593702,

Here represented by Mrs Peggy Simon, private employee, residing in Berdorf, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on January 27, 2009.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") established in Luxembourg under the name of "Realstar Healthcare S.à r.l." (hereafter "the Company"), registered with the Luxembourg trade and company register under number B 89.260, with registered office at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, dated September 25th, 2002, published in the Memorial C under number 1622 "Recueil des Sociétés et Associations" dated November 12th, 2002 and amended for the last time by a deed of the undersigned Notary, on May 28th, 2008, published in the Memorial C under number 1603, "Recueil des Sociétés et Associations" dated June 30th, 2008.

II. The Company's share capital is set at four million four hundred and twenty-four thousand six hundred British Pounds (GBP 4,424,600.-) represented by forty-four thousand two hundred and forty-six (44,246) shares with a nominal value of one hundred British Pounds (GBP 100.-) each.

III. The sole shareholder resolved to increase the share capital by an amount of one hundred and forty thousand British Pounds (GBP 140,000.-) in order to raise it from its present amount of four million four hundred and twenty-four thousand six hundred British Pounds (GBP 4,424,600.-) to four million five hundred and sixty-four thousand six hundred British Pounds (GBP 4,564,600.-) by creation and issue of one thousand four hundred (1,400) new shares with a nominal value of one hundred British Pounds (GBP 100.-) each.

Subscription - Payment

Thereupon Realstar Healthcare I Ontario Limited, prenamed, declared to subscribe to the one thousand four hundred (1,400) new shares and have them fully paid up in nominal value by a contribution in cash in the amount of one hundred and forty thousand British Pounds (GBP 140,000.-), so that from now on the Company has at its free and entire disposal this amount, as was certified to the undersigned notary.

IV. Pursuant to the above resolutions, the sole shareholder resolves to amend the article 6 of the articles of association which shall henceforth read as follows:

"The corporate capital is set at four million five hundred and sixty-four thousand six hundred British Pounds (GBP 4,564,600.-) represented by forty-five thousand six hundred and forty-six (45,646) shares with a nominal value of one hundred British Pounds (GBP 100.-) each."

Estimate

For the purpose of registration, the increased capital of one hundred and forty thousand British Pounds (GBP 140,000.-) is valued at one hundred fifty-one thousand three hundred thirty-seven Euro (€ 151,337.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf janvier.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Realstar Healthcare I Ontario Limited, ayant son siège social au 77 Bloor Street West, Suite 2000, Toronto, Ontario M5S 1M2, Canada, inscrite au registre de commerce et des sociétés d'Ontario sous le numéro ON-1593702,

Ici représentée par Madame Peggy Simon, employée privée, demeurant à Berdorf, Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 27 janvier 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de "Realstar Healthcare S.à r.l." (ci-après "la Société"), ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.260, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire, résidant à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 25 septembre 2002, publié au Mémorial C sous le numéro 1622, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 12 novembre 2002 et modifié pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentaire, en date du 28 mai 2008, publié au Mémorial C sous le numéro 1603 Recueil des Sociétés et Associations, en date du 30 juin 2008.

II. Le capital social de la Société est fixé à quatre millions quatre cent vingt-quatre mille six cents Livres Sterling (GBP 4.424.600,-) représenté par quarante-quatre mille deux cent quarante-six (44.246) parts sociales d'une valeur nominale de cent Livres Sterling (GBP 100,-) chacune.

III. L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent quarante mille Livres Sterling (GBP 140.000,-) pour le porter de son montant actuel de quatre millions quatre cent vingt-quatre mille six cents Livres Sterling (GBP 4.424.600,-) à quatre millions cinq cent soixante-quatre mille six cents Livres Sterling (GBP 4.564.600,-) par la création et l'émission de mille quatre cents (1.400) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent Livres Sterling (GBP 100,-) chacune.

Souscription - Libération

Sur ce, Realstar Healthcare I Ontario Limited, prénommée, déclare souscrire aux mille quatre cents (1.400) nouvelles parts sociales et les libérer intégralement en valeur nominale par un apport en numéraire de cent quarante mille Livres Sterling (GBP 140.000,-), de sorte que la Société a dès maintenant à sa libre et entière disposition cette somme ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

IV. Suite aux résolutions susmentionnées, l'associée unique décide de modifier l'article 6 des statuts pour avoir désormais la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à quatre millions cinq cent soixante-quatre mille six cents Livres Sterling (GBP 4.564.600,-) représenté par quarante-cinq mille six cent quarante-six (45.646) parts sociales d'une valeur nominale de cent Livres Sterling (GBP 100,-) chacune."

Estimation

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital augmenté de cent quarante mille Livres Sterling (GBP 140.000,-) est évalué à cent cinquante et un mille trois cent trente-sept Euros (€ 151.337,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 30 janvier 2009. Relation: ECH/2009/133. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 05 février 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009021734/201/107.

(090022915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

**Phytovia S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
(anc. Indrasante S.à r.l.).**

Capital social: EUR 27.000,00.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 123.731.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 janvier 2009

Première résolution

L'associé unique désigne, en lieu et place de Monsieur Charles-Marie GIRAULT, gérant démissionnaire, Monsieur Olivier Emmanuel BIC, né le 17 octobre 1966, à Nancy (France), de nationalité française, demeurant 12, rue Centrale, L-4499 Limpach, en qualité de gérant de la société PHYTOVIA, pour une durée indéterminée, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Fait à Windhof, le 16 janvier 2009.

Certifié sincère et conforme

Pour Phytovia

Fideco Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2009022210/7797/22.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09230. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

FIA Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 783.960.000,00.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 124.275.

Démission / Modification

Il résulte d'une lettre de démission datant du 6 janvier 2009, que Monsieur James T. Houghton a démissionné de son mandat de Gérant de classe A de la Société avec effet au 6 janvier 2009.

Modifier le mandat de Monsieur Matthew Scott Fitch, Gérant B de la Société, en tant que Gérant de classe B de la Société.

Depuis cette date le Conseil de Gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

Monsieur Hassman Douglas, Gérant de classe A;

Madame Damaso Christel, Gérant de classe B et

Monsieur Fitch Matthew Scott, Gérant de classe B.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2009.

FIA Holdings S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009022247/6565/24.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02780. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

UAFC S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. UAFC S.A.).

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 105.313.

In the year two thousand and eight, on the first day of December.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of UAFC S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 105.313, incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, on December 22, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 339 of April 15, 2005 (the Company). The articles of incorporation of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on April 25, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1499 of July 19, 2007.

The Meeting was chaired by Dirk Leermakers, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appointed as secretary Mrs Solange Wolter, employee, with professional address in Luxembourg (the Secretary).

Mrs Ariette Siebenaler, employee, with professional address in Luxembourg was elected as scrutineer (the Scrutineer, and collectively with the Chairman and the Secretary, the Bureau).

The Bureau formed, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. It appears from the attendance list established and certified by the members of the Bureau that all the shares issued by the Company (i.e. nine hundred sixty thousand (960,000) Preferred Class A voting shares and forty thousand (40,000) Class B voting shares) are present or represented at the Meeting, so that the Meeting is regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced.

II. that it results from (i) a balance sheet of the Company that, as of October 31, 2008 (the Balance Sheet) the net asset value of the Company corresponds at least to the value of the share capital of the Company, and (ii) from a valuation certificate dated December 1, 2008 (the Valuation Certificate), that since the date of the Balance Sheet and as of the date hereof, no material change in the business of the Company and the Company's affairs has occurred which would imply

that the financial statements as per October 31, 2008 have become materially incorrect and do not give a true and fair view of the Company's situation as of the date hereof. A copy of such Balance Sheet and such Valuation Certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and shall be filed with such deed with the registration authorities.

III. The agenda of the Meeting is the following:

1. Waiver of the convening notices;
2. Dismissal of the statutory auditor ("commissaire aux comptes") of the Company with immediate effect;
3. Acknowledgement of the resignation of Mr Arnold Schraa and Mr Steven Lim as members of the supervisory board of the Company with immediate effect and vote of discharge;
4. Change of the Company's legal form from a public limited liability company (société anonyme) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée) and acknowledgement that the net asset value of the Company amounts to eight million United States dollars (USD 8,000,000), and decision to set the share capital of the Company at eight million United States dollars (USD 8,000,000);
5. Amendment to article 1 of the Articles which shall henceforth read as follows:

" **Art. 1. Name.** The name of the company is "U AFC S.à r.l." (the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of incorporation (the "Articles")."

6. Amendment to article 4 of the Articles which shall henceforth read as follows:

"The purpose of the Company is the acquisition, and as the case may be, the disposal of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management, control, sale or transfer of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object."

7. Amendment, restatement and renumbering of the Articles in their entirety and, to the extent necessary, insertion or change of headings in the Articles in order to reflect the change of legal form of the Company adopted under item 4. above;

8. Confirmation of the management positions in the Company;

9. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company and any employee of Halsey Group S.à r.l., each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the register of shareholders of the Company.

These facts having been exposed and recognized as true, the shareholders of the Company, duly represented at the Meeting (the Shareholders), unanimously resolve on the following:

First resolution

The Shareholders resolve to waive the convening notices, considering themselves as duly convened and having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Shareholders resolve to dismiss Ernst & Young as statutory auditor ("commissaire aux comptes") of the Company with immediate effect.

Third resolution

The Shareholders resolve to accept the resignation of Mr Arnold Schraa and Mr Steven Lim as members of the supervisory board of the Company with immediate effect. The Shareholders further resolve to grant discharge to Mr

Arnold Schraa and Mr Steven Lim for their activities as members of the supervisory board of the Company for the period up to the date hereof.

Fourth resolution

The Shareholders resolve to change the legal form of the Company from a public limited liability company (société anonyme) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée).

The Shareholders acknowledge and confirm that it results from the Balance Sheet and the Valuation Certificate hereto attached that the net asset value of the Company amounts at least to eight million United States dollars (USD 8,000,000) and resolve to set the share capital at eight million United States dollars (USD 8,000,000).

The nine hundred sixty thousand (960,000) existing Preferred Class A voting shares and forty thousand (40,000) existing Class B voting shares existing shares having a nominal value of eight United States Dollars (USD 8) each, are exchanged against nine hundred sixty thousand (960,000) Preferred Class A voting shares and forty thousand (40,000) existing Class B voting shares having a nominal value of eight United States Dollars (USD 8) each of a private limited liability company (société à responsabilité limitée).

Fifth resolution

As a result of the above, the Shareholders resolve to amend article 1 of the Articles and resolve that such article shall have the wording as per article 1 of the amended and restated Articles adopted under the seventh resolution below.

Sixth resolution

As a result of the above, the Shareholders resolve to amend article 4 of the Articles and resolve that such article shall have the wording as per article 3 of the amended and restated Articles adopted under the seventh resolution below.

Seventh resolution

As a result of the above, the Shareholders resolve to amend, restate and renumber the Articles in their entirety and, to the extent necessary, insert or change any headings in the Articles, which will read henceforth:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "UAFC S.à.r.l." (the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of incorporation (the "Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the Board. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition, and as the case may be, the disposal of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management, control, sale or transfer of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at eight million United States dollars (USD 8,000,000), represented by (i) nine hundred sixty thousand (960,000) Preferred Class A voting shares (the "Class A Shares") to each of which will be stapled, at the time of its issue, one (1) Class A convertible equity certificate (each a "Class A Convertible Equity Certificate" and collectively the "Class A Convertible Equity Certificates") and (ii) forty thousand (40,000) Class B voting shares (the "Class B Shares" and, together with the Class A Shares, the "Shares") to each of which will be stapled, once it is issued, one (1) Class B convertible equity certificate (each a "Class B Convertible Equity Certificate" and collectively the "Class B Convertible Equity Certificates" and together with the Class A Convertible Equity Certificates, the "Convertible Equity Certificates"). Each Share shall have a nominal value of eight United States dollars (USD 8).

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

III. Shares - Transfer, Redemption and Cancellation of shares

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per share.

6.2. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request. This register will contain the precise designation of each shareholder and the number and class of Shares held by such shareholder, the transfer restrictions applicable to each class of Shares, the payments made on the Shares held by such shareholder, as well as details of all transfers of the Shares and the dates thereof.

6.4. The Shares shall be represented by certificates issued by the Company (the "Share Certificates"), which certificates may be legended so as to reflect restrictions and conditions agreed upon by a shareholder of which the Company has been notified.

6.5. Each Share, and the Convertible Equity Certificate stapled thereto, shall be issued in registered form only, and the name and address of the holder thereof shall be entered into the applicable register maintained by the Company at its registered office. The person in whose name a Share, and the Convertible Equity Certificate stapled thereto, stands in the respective register is, and shall be deemed to be, the owner and recordholder thereof for all purposes.

Art. 7. Transfer, Redemption and Cancellation of shares.

7.1. Subject to the transfer restrictions provided in article 7.2, the Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

7.2. The transfer of Shares shall be restricted in such a way that the transferor of a Share shall also transfer to the same transferee the Convertible Equity Certificates stapled thereto (and vice versa). Shares shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the register of the shareholders of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

7.3. Subject to the transfer restrictions provided in article 7.2:

(a) Shares are freely transferable among shareholders;

(b) Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties;

(c) Where the Company has more than one (1) shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

7.4. In the event of any recapitalization of the Company affecting the Shares to which the Convertible Equity Certificates are stapled, no adjustments shall be made to the Convertible Equity Certificates stapled thereto, except that the number of Convertible Equity Certificates stapled to each Share shall be decreased or increased proportionately to reflect any stock split or reverse stock split, as the case may be, in relation to such Shares.

IV. Management - Representation

Art. 8. Appointment and Removal of managers.

8.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

8.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 9. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the "Board").

9.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

9.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Subject to the requirements provided in article 9.2 (vi), resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) The prior shareholders' approval shall be required on the following matters:

(a) any investment of the Company's funds or resources in excess of USD 500,000;

(b) conflicts of interest referred to it by the board of managers;

(c) any change, modification or amendment of the articles of incorporation; and

(d) such other matters as may be referred to it by the shareholders.

(vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(viii) Circular resolutions signed by all the managers (the "Managers Circular Resolutions"), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

9.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers of the Company.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Sole manager.

10.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

10.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

10.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 11. Liability of the managers.

11.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

Art. 12. Conflict of interests.

12.1. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

12.2. Any manager or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with

such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

12.3. In the event that any manager of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the board of manager of the Company such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such manager's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholders of the Company which shall ratify such transaction.

V. Shareholder(s)

Art. 13. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

13.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the "General Meeting") or by way of circular resolutions (the "Shareholders Circular Resolutions").

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

13.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 14. Sole shareholder.

14.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

14.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

14.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

VI. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 15. Financial year and Approval of annual accounts.

15.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

15.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

15.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

15.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 16. Réviseurs d'entreprises.

16.1 The operations of the Company are supervised by one (1) or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

16.2 The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be reappointed.

Art. 17. Allocation of profits.

17.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

17.2 After the setting aside of part of the profits for the purpose of forming the legal reserve in the manner described in article 17.1, each Class A Shares shall be entitled to receive, before any distribution is made with respect to the Class B Shares, a fixed preferential dividend at the annual rate of 6 per cent (6%) of the issue price of such Class A Share (the "Preference Dividend") which shall accrue daily and be calculated assuming a 360 day year. The Preference Dividend shall be paid annually within one month of the approval of the annual accounts for the accounting year ended by the annual general meeting of the shareholders. If in any accounting year the Preference Dividend cannot be paid out entirely to the Class A Shares in accordance with this article 17.2, their right to receive the unpaid balance thereof shall be carried over to the following accounting year.

17.3 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

17.4 The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board.

17.5 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VII. Dissolution - Liquidation

18.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by a majority (in number) of the shareholders holding three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders appoint one (1) or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

18.2 The assets of the Company (including any proceeds thereof) upon liquidation shall be distributed, in order of priority, as follows.

- (i) first, payment in satisfaction of all liabilities of the Company not including amounts payable in respect of the Convertible Equity Certificates;
- (ii) second, after payment of amounts referred to in clause (i) above, to the holders of the Convertible Equity Certificates in satisfaction of the amounts payable upon liquidation of the Company in accordance with the terms and conditions thereof;
- (iii) third, after payment of amounts referred to in clauses (i) through (ii) above, to the holders of the Class A Shares in satisfaction of the Preference Dividend and as a return of capital, an amount equal to the nominal value thereof (such amount to be distributed pro rata in accordance with the Class A Shares held by such holders);
- (iv) fourth, after payment of amounts referred to in clauses (i) through (iii) above, to the holders of the Class B Shares as a return of capital, an amount equal to the nominal value thereof (such amount to be distributed pro rata in accordance with the Class B Shares held by such holders);
- (v) the remainder, after payment of the amounts in clauses (i) through (iv) above, to the holders of the Class B Shares (such amount to be distributed pro rata in accordance with the Class B Shares held by such holders).

VIII. General provisions

19.1 Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

19.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

19.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

19.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Eighth resolution

Upon the change of the legal form of the Company, the Shareholders resolve to confirm the managers' appointments (herebefore "the directors") as follows:

- Mrs Kristel SEGERS, company director, born on October 8, 1959 in Turnhout, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940, Luxembourg;
- Mr Christophe GAMMAL, economist, born on August 9, 1967, in Uccle, Brussels, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940, Luxembourg; and
- Mr Peter James GRAHAM, company director, born in Leeds, United Kingdom, on July 20, 1949, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

The Shareholders resolve that the managers of the Company are appointed for an unlimited duration.

Ninth resolution

The Shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and to empower and authorize any manager of the Company and any employee of Halsey Group S.a r.l., each individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the register of shareholders of the Company.

There being no further business on the agenda, the meeting has been adjourned.

Statement

The conversion (transformation) of the Company from a public limited liability company (société anonyme) to a private limited liability company (société à responsabilité limitée) is not subject to capital duty under the terms of art. 4.a) of the law dated December 29, 1971.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereas this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the appearing parties, they signed together with Us, the notary, this original notarial deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le premier décembre.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de UAFC S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.313, constituée suivant un acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 339 du 15 avril 2005 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1499 du 19 juillet 2007.

L'assemblée est présidée par Dirk Leermakers, Avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (le Président).

Le Président nomme comme secrétaire Madame Solange Wolter, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (le Secrétaire).

Madame Ariette Siebenaler, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg est élue scrutateur (le Scrutateur, et ensemble avec le Président et le Secrétaire, le Bureau)

Le Bureau constitué, le Président a déclaré et a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Il ressort de la liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que toutes les actions émises par la Société (i.e. neuf cent soixante mille (960.000) actions Privilégiées de Classe A assorties de droit de vote et quarante

mille (40.000) actions de Classe B assorties de droit de vote) sont présentes ou représentées à l'Assemblée de sorte que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, ci-après reproduit.

II. qu'il ressort (i) d'un bilan de la Société, qu'au 31 octobre 2008 (le Bilan) la valeur nette de la Société correspond au moins à la valeur du capital social de la Société, et (ii) d'un certificat d'évaluation daté du 1 décembre 2008 (le Certificat d'Evaluation) que depuis la date du Bilan et à la date des présentes, aucun changement matériel dans l'activité de la Société et les affaires de la Société n'a eu lieu qui impliquerait que les états financiers au 31 octobre 2008 ne soient devenus matériellement incorrects et ne reflètent pas une vision fidèle et sincère de la situation de la Société à la date des présentes. Une copie du Bilan et du Certificat d'Evaluation, après avoir été signée ne varietur, par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte

III. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Révocation du commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat;
3. Constatation de la démission de M. Arnold Schraa et de M. Steve Lim en qualité de membre du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat et vote de décharge;
4. Transformation de la forme juridique de la Société d'une société anonyme en une société à responsabilité limitée et constatation que la valeur nette de la Société s'élève à huit millions de dollars américains (USD 8.000.000) et décision de fixer le capital social de la Société à huit millions de dollars américains (USD 8.000.000);
5. Modification de l'article 1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}. Dénomination.** Le nom de la Société est "UAFC S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts)."

6. Modification de l'article 4 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

"L'objet de la Société est la prise, et le cas échéant, la vente de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière, et le cas échéant, vendre, ou bien céder, tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion, au contrôle, à la vente, ou transfert de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations, ou tout type de titres de participation et instruments de dette. La Société peut prêter des fonds, en ce compris notamment, les revenus de tous emprunts à ses filiales, sociétés affiliées et à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social."

7. Modification, refonte et nouvelle numérotation des Statuts dans leur intégralité et, si nécessaire, insertion ou modification des titres dans les Statuts afin de refléter le changement de forme juridique de la Société adopté au point 4. ci-dessus.

8. Confirmation des postes de gestion dans la Société;

9. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et tout employé de Halsey Group S.à r.l., chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des changements ci-dessus dans le registre des associés de la Société.

Ces faits ayant été exposés et reconnus exacts, les actionnaires de la Société, dûment représentés à l'Assemblée (les Actionnaires), prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Actionnaires décident de renoncer aux formalités de convocation, se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et ayant une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

Les Actionnaires décident de révoquer Ernst & Young de ses fonctions de commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat.

Troisième résolution

Les Actionnaires décident d'accepter les démissions de M. Arnold Schraa et de M. Steven Lim en qualité de membres du conseil de surveillance de la Société avec effet immédiat. Les Actionnaires décident par ailleurs d'accorder décharge à M. Arnold Schraa et à M. Steven Lim pour leurs activités en tant que membres du conseil de surveillance de la Société pour la période allant jusqu'à la date des présentes.

Quatrième résolution

Les Actionnaires décident de transformer la forme juridique de la Société d'une société anonyme en une société à responsabilité limitée.

Les Actionnaires reconnaissent et confirment qu'il ressort du Bilan et du Certificat d'Evaluation ci-annexés que la valeur nette de la Société s'élève à huit millions de dollars américains (USD 8.000.000) et décident de fixer le capital social de la Société à huit millions de dollars américains (USD 8.000.000).

Les neuf cent soixante mille (960.000) actions Privilégiées de Classe A assorties de droit de vote et quarante mille (40.000) actions de Classe B assorties d'un droit de vote existantes d'une valeur nominale de huit dollars américains (USD 8) chacune, sont échangées par neuf cent soixante mille (960.000) parts sociales Privilégiées de Classe A assorties d'un droit de vote et quarante mille (40.000) parts sociales de Classe B assorties de droit de vote d'une valeur nominale de huit dollars américains (USD 8) chacune d'une société à responsabilité limitée.

Cinquième résolution

En conséquence de ce qui précède, les Actionnaires décident de modifier l'article 1 des Statuts et décident que cet article aura la teneur de l'article 1^{er} des Statuts modifiés et reformulés tels qu'adoptés à la septième résolution ci-dessous.

Sixième résolution

En conséquence de ce qui précède, les Actionnaires décident de modifier l'article 4 des Statuts et décident que cet article aura la teneur de l'article 3 des Statuts modifiés et reformulés tels qu'adoptés à la septième résolution ci-dessous.

Septième résolution

En conséquence de ce qui précède, les Actionnaires décident de modifier, reformuler et renuméroter les Statuts dans leur intégralité et, si nécessaire, d'insérer ou modifier les titres dans les Statuts qui auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la Société est "UAFC S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du Conseil. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise, et le cas échéant, la vente de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière, et le cas échéant, vendre, ou bien céder, tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion, au contrôle, à la vente, ou transfert de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations, ou tout type de titres de participation et instruments de dette. La Société peut prêter des fonds, en ce compris notamment, les revenus de tous emprunts à ses filiales, sociétés affiliées et à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à huit millions de dollars américains (USD 8.000.000), représenté par (i) neuf cent soixante mille (960.000) parts sociales Privilégiées de Classe A assorties d'un droit de vote (les "Parts Sociales de Classe A") à chacune d'entre elles étant attaché, au moment de leur émission, un (1) Certificat d'investissement Convertible de Classe A (chacun, un "Certificat d'Investissement Convertible de Classe A" et collectivement les "Certificats d'Investissement Convertibles de Classe A") et (ii) quarante mille (40.000) parts sociales de Classe B assortie d'un droit de vote (les "Parts Sociales de Classe B" et avec les Parts Sociales de Classe A, les "Parts Sociales") à chacune d'entre elles étant attaché, au moment de leur émission, un (1) Certificat d'investissement Convertible de Classe B (chacun, un "Certificat d'Investissement Convertible de Classe B" et collectivement les "Certificats d'Investissements Convertibles de Classe B" et ensemble avec les Certificats d'Investissement Convertibles de Classe A, les "Certificats d'Investissement Convertibles"). Chaque Part Sociale aura une valeur nominale de huit dollars américains (USD 8).

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

III. Parts sociales - Cession, Rachat et Annulation des parts sociales

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé. Ce registre renseignera la désignation précise de chaque associé et le nombre et la classe de Parts Sociales que chaque associé détient, les restrictions de cession applicables à chaque classe de Parts Sociales, les paiements effectués pour les Parts Sociales de chaque associé, ainsi que les détails de toutes les cessions de Parts Sociales ainsi que leurs dates.

6.3. Les Parts Sociales seront représentées par des certificats émis par la Société (les "Certificats de Part Sociale") lesquels certificats pouvant être libellés de manière à refléter les restrictions et conditions convenues par un associé et dont la Société a été avisée.

6.4. Chaque Part Sociale, de même que le Certificat d'Investissement Convertible y attaché, sera uniquement émise sous forme nominative, et le nom et l'adresse de son détenteur seront consignés dans le registre ad hoc tenu par la Société à son siège social. La personne au nom de laquelle une Part Sociale, et le Certificat d'Investissement Convertible y attaché, figure dans le registre ad hoc, est et sera réputée en être le propriétaire et le détenteur à toutes fins.

Art. 7. Cession, Rachat et Annulation des parts sociales.

7.1. Sous réserve des restrictions de cession prévues à l'article 7.2, la Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cette fin ou que le rachat résulte d'une réduction du capital social de la Société.

7.2. La cession de Parts Sociales est restreinte de telle manière que le cédant d'une Part Sociale cédera également les Certificats d'Investissement Convertibles y attachés (et vice versa). Les Parts Sociales seront cédées par une déclaration écrite de la cession enregistrée dans le registre des associés de la Société, cette déclaration de cession devra être exécutée par le cédant et le cessionnaire ou par les personnes qui possèdent les procurations appropriées. La Société peut également accepter comme preuve de cession d'autres instruments satisfaisants à la Société.

7.3. Sous réserve des restrictions de cession prévues à l'article 7.2:

(a) les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés;

(b) Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles à des tiers;

(c) Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

7.4. En cas de recapitalisation de la Société affectant les Parts Sociales auxquelles sont attachés les Certificats d'Investissement Convertibles, aucun ajustement ne sera effectué aux Certificats d'Investissement Convertibles y attachés, sauf que le nombre de Certificats d'Investissement Convertibles attaché à chaque Part Sociale sera réduit ou augmenté proportionnellement afin de refléter toute scission ou fusion, selon le cas, de parts sociales en rapport avec ces parts sociales.

IV. Gestion - Représentation

Art. 8. Nomination et Révocation des gérants.

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement associés.

8.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une résolution des associés.

Art. 9. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils forment le conseil de gérance (le Conseil).

9.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

9.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont exposées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, soit avant ou après la réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Sous réserve des exigences prévues à l'article 9.2 (vi), les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) L'approbation au préalable des associés sera exigée pour les points suivants:

(a) tout investissement des fonds ou ressources de la Société qui dépasse USD 500.000;

(b) les conflits d'intérêts qui leur sont rapportés par le conseil de gérance;

(c) tout changement ou modification des statuts; et

(d) ces autres points auxquels les associés peuvent se référer.

(vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les "Résolutions Circulaires des Gérants") sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

9.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants de la Société.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Gérant unique.

10.1. Si la Société est administrée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à ce gérant unique.

10.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

10.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 11. Responsabilité des gérants.

11.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

Art. 12. Conflit d'intérêts.

12.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans, ou sont directeur, associé, fondé de pouvoir ou employé de cette société ou entité.

12.2 Tout gérant ou fondé de pouvoir de la Société, qui agit en qualité de directeur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou bien s'engagerait en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec ce contrat ou autre affaire.

12.3 Au cas où un gérant de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, ce gérant devra informer le conseil de gestion de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de ce gérant à la prochaine assemblée générale des associés de la Société qui devra ratifier cette transaction.

V. Associé(s)

Art. 13. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

13.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les "Résolutions Circulaires des Associés").

(ii) Lorsque les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

13.2 Convocations, quorum, majorité et procédures de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont exposées dans la convocation à l'assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure indiqués dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les résolutions à adopter aux Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les résolutions sont adoptées à l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 14. Associé unique.

14.1 Lorsque le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

14.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

14.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

VI. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 15. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

15.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

15.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultats, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

15.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

15.4 Le bilan et le compte de résultats sont approuvés à l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés endéans les six (6) mois à compter de la clôture de l'exercice social.

Art. 16. Réviseurs d'entreprises.

16.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un (1) ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

16.2 Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, le cas échéant, et fixent leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

Art. 17. Affectation des bénéfices.

17.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

17.2. Après l'affectation d'une partie des bénéfices afin de constituer la réserve légale de la façon décrite à l'article 17.1, chaque Part Sociale de Classe A aura droit, avant que toute distribution ne soit effectuée pour les Parts Sociales de Classe B, à un dividende préférentiel fixe à un taux annuel de 6 pour cent (6%) du prix d'émission de cette Part Sociale de Classe A (le "Dividende Préférentiel") qui augmentera quotidiennement et sera calculé sur base d'un an de 360 jours. Le Dividende Préférentiel sera payé annuellement dans le mois à compter de l'approbation des comptes annuels pour l'année comptable clôturée par l'assemblée générale annuelle des associés. Si dans un exercice social le Dividende Préférentiel ne peut être libéré entièrement aux Parts Sociales de Classe A conformément au présent article 17.2, leur droit de percevoir le solde impayé sera reporté au prochain exercice social.

17.3. L'assemblée générale décidera de l'affectation du solde restant des bénéfices nets annuels et décide seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

17.4 Les dividendes pourront être payés en euro ou en toute autre devise choisie par le Conseil et peuvent être payés aux lieux et heures choisis par le Conseil.

17.5 Des acomptes sur dividende peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividende doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividende qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

VII. Dissolution - Liquidation

18.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

18.2. Au moment de la liquidation, les actifs (en ce compris tous les revenus de ceux-ci) de la Société seront répartis comme suit, par ordre de priorité:

(i) premièrement, paiement intégral de l'ensemble des dettes de la Société, à l'exclusion des montants exigibles au titre des Certificats d'Investissement Convertibles;

(ii) deuxièmement, après liquidation des montants visés à la clause (i) ci-dessus, aux titulaires des Certificats d'Investissement Convertibles afin de payer les montants exigibles au moment de la liquidation de la Société, conformément aux conditions et modalités à ce sujet;

(iii) troisièmement, après liquidation des montants visés aux clauses (i) à (ii) ci-dessus, aux détenteurs de Parts Sociales de Classe A afin d'exécuter le Dividende Préférentiel et en guise de rendement sur capital, un montant égal à la valeur

nominale de celles-ci (ce montant devant être distribué au prorata, en fonction des Parts Sociales de Classe A détenues par ces détenteurs);

(iv) quatrièmement, après paiement des montants visés aux clauses (i) à (iii) ci-dessus, aux détenteurs des Parts Sociales de Classe B et en guise de rendement sur capital, un montant égal à la valeur nominale de celles-ci (ce montant devant être distribué au pro rata, en fonction des Parts Sociales de Classe B détenues par ces détenteurs);

(v) le surplus, après paiement des montants aux clauses (i) à (iv) ci-dessus, aux détenteurs des Parts Sociales de Classe B (ce montant devant être distribué au prorata, en fonction des Parts Sociales de Classe B détenues par ces détenteurs).

VIII. Dispositions générales

19.1. Les convocations et communications, et respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

19.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

19.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

19.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Huitième résolution

Dès le changement de la forme juridique de la Société, les Associés décident de confirmer les nominations des gérants (ci-avant "administrateurs") comme suit:

- Mme Kristel SEGERS, administrateur de sociétés, née le 8 octobre 1959 à Turnhout, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg;

- M. Christophe GAMMAL, économiste, né le 5 août 1967 à Uccle, Bruxelles, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg; et

- M. Peter James GRAHAM, administrateur de sociétés, né le 20 juillet 1949 à Leeds, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Les Associés décident que les gérants de la Société sont nommés pour une durée indéterminée.

Neuvième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société ainsi qu'à tout employé de Halsey Group S.à r.l., chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

La transformation de la forme juridique de la Société de société anonyme en société à responsabilité limitée n'est pas soumise au droit d'apport selon les modalités de l'art.4.a) de la loi du 29 décembre 1971.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'à la requête de ces mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux parties comparantes, celles-ci ont signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. LEERMAKERS, S. WOLTER, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 décembre 2008. Relation: LAC/2008/48684. Reçu douze euros (12€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 12 décembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009021777/242/799.

(090023289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Ecolab Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 332.577.500,00.**

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 132.319.

—
Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société en date du 30 janvier 2009

En date du 30 janvier 2009, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

De nommer PricewaterhouseCoopers S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-duché de Luxembourg, avec siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, enregistrée et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.477 au tant que réviseur d'entreprise de la Société avec effet au 30 janvier 2009 jusqu'à la prochaine assemblée générale appelée à statuer sur les comptes 2009.

Pour mention aux fins de publication aux Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2009.

Ecolab Lux 1 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009022256/6565/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02639. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Ecolab Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 132.318.

—
Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société en date du 30 janvier 2009

En date du 30 janvier 2009, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

De nommer PricewaterhouseCoopers S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-duché de Luxembourg, avec siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, enregistrée et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.477 au tant que réviseur d'entreprise de la Société avec effet au 30 janvier 2009 jusqu'à la prochaine assemblée générale appeler à statuer sur les comptes 2009.

Pour mention aux fins de publication aux Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2009.

Ecolab Lux 2 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009022253/6565/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02641. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Eurolottery GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6460 Echternach, 15, place du Marché.

R.C.S. Luxembourg B 114.449.

—
Extrait du protocole du 11 décembre 2008

Depuis le 11 décembre 2008, le siège social de la société est transféré du L-6475 Echternach, 20, rue Rabatt au L-6460 Echternach, 15, Place du Marché

Référence de publication: 2009022306/1137/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01627. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Euro F.D. Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 57.475.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 7 janvier 2009

Le siège social est transféré au 16, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Pour la société
EURO F.D. HOLDINGS S.A.
CREDIT AGRICOLE Luxembourg
CONSEIL S.A.
3, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2009022309/1023/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00255. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Orlando Italy Special Situations SICAR (SCA), Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 116.814.

—
Décision du gérant prise le 2 février 2009.

Résolution:

Le gérant décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle au 31, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2009.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2009022308/9120/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2009, réf. LSO-DB01709. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Mendel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 113.763.

Je, soussignée, Claudine BOULAIN

demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

Née le 02/06/1971 à Moyeuvre-Grande (France),

démissionne, par la présente, du mandat d'Administrateur de la société anonyme:

MENDEL S.A.

ayant son siège social au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

enregistrée au R.C.S Luxembourg sous le numéro B 113.763

Date effective: le 15 janvier 2009

Fait à Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Claudine BOULAIN.

Référence de publication: 2009022283/1022/18.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB01065. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Aurêka S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6756 Grevenmacher, 2, Klingenbergsgässel.
R.C.S. Luxembourg B 99.489.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 30 décembre 2008

- L'assemblée accepte la démission de Monsieur George SCHIPPERHEIJN (demeurant 9, Turfvaartlaan, B-2920 Kalmthout) de ses postes d'administrateur et d'administrateur-délégué, avec effet au 30 décembre 2008. Monsieur Frank SPREUWERS demeurant 3, Kofferschmattsgaessel, L-6742 Grevenmacher est nommé en tant qu'administrateur et administrateur-délégué à durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme
Inge VERBUST / Lucio GENOVESE
Présidente du conseil / Administrateur

Référence de publication: 2009022274/1267/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04703. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

FI Corporate Reinsurance, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 27.912.

—
Extrait des résolutions prises par voie circulaire par le Conseil d'Administration en date du 17 décembre 2008

Le Conseil d'Administration prend note de la démission de Monsieur Alexis De Bernardi en qualité d'Administrateur en date du 16 décembre 2008.

Le Conseil d'Administration coopte Monsieur Giovanni Garcea résidant professionnellement au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement du mandat d'Administrateur de Monsieur Alexis De Bernardi avec date d'effet au 16 décembre 2008. La prochaine Assemblée Générale de 2009 ratifiera son mandat d'Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009022271/4685/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA08155. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

CFL Cargo, Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 11, boulevard Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 60.314.

—
Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration qui s'est tenu le mercredi le 29 octobre 2008

«...En remplacement de M. Arnaud POUPART-LAFARGE, démissionnaire du poste d'administrateur, le Conseil coopte M. Robert ENGEL, CEO et General Manager ArcelorMittal Belval/Differdange, avec adresse professionnelle, rue Emile Mark, L-4503 DIFFERDANGE, en tant que nouvel administrateur. Cette cooptation sera soumise à ratification à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature
Les déclarants

Référence de publication: 2009022214/2963/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00226. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

A.D. Consult, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 79.567.

Bilan rectificatif au dépôt du 28/08/2008 - N° dépôt: L080128974.01

Le Bilan au 31/12/2004 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 02/02/09.

AD consult

FIDUCIAIRE TREUHANDGESELLSCHAFT S.à.r.l. / G.m.b.H

96, route d'Arlon B.P. 16

L-8210 Mamer

Signature

Référence de publication: 2009022156/1611/18.

Enregistré à Diekirch, le 3 février 2009, réf. DSO-DB00012. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090023079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Mag International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 107.389.

Par Assemblée générale du 17 décembre 2008, les actionnaires de la société ont décidé de transférer le siège de la société du 8-10 rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009022328/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB02086. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Pempa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.850,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 116.315.

Il est pris connaissance de la nouvelle de l'associé:

- Eurocredit CDO VII BV (RC 429454), 5th Floor, 75 St Stephen's Green, Dublin 2 Ireland

Luxembourg, le 02 février 2009.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Un Mandataire

Référence de publication: 2009022327/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB01894. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Impetus S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 76.702.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 2 février 2009

L'associé unique a pris la résolution de transférer le siège social de la société du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02.02.2009.

Pour IMPETUS S.A R.L.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009022329/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB02083. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

The Island UK Commercial Property Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 134.163.

—
En date du 20 août 2008, WOBURN PROPERTY MANAGEMENT LIMITED a cédé les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales qu'elle détenait dans la société à MULTIPLE ENTERPRISES ASSOCIATION INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social au 18 avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg.

Il en résulte que MULTIPLE ENTERPRISES ASSOCIATION INTERNATIONAL S.A. détient la totalité des parts sociales, soit 12.500 (douze mille cinq cents), de THE ISLAND UK COMMERCIAL PROPERTS S.à r.l.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 janvier 2009:

Les mandats de gérants de David HYLAND et de Jacqueline DALY ont pris fin avec effet immédiat.

Christine LOUIS-HABERER, née le 23 juillet 1967 à Vitry (France), demeurant professionnellement au 20 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, a été nommée gérante pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009022324/296/20.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA10890. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Ceta S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 104.589.

—
EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme de droit luxembourgeois établie et ayant son siège social sis, 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg; et la société CETA S.A., société anonyme, conclue en date du 29 novembre 2004, a pris fin en date du 15 janvier 2009, avec prise d'effet au 15 janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009022302/1022/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB00961. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Précis Interactive Language Learning S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5630 Mondorf-les-Bains, 28, avenue Dr. Klein.

R.C.S. Luxembourg B 102.073.

—
Procès verbal d'Assemblée générale extraordinaire de la société Précis Interactive Language Learning Sarl (Extraordinary General Meeting)

Registre du Commerce: B102073

Date: 26-01-2009

Lieu: Siège social: 28, Ave Dr. Klein, Mondorf les Bains, Luxembourg

Membres présents: Maria Zhilkina, Judy Critchley (représentant un quorum)

Judy Critchley a présidé l'assemblée et Maria Zhilkina en était la secrétaire.

La secrétaire a rapporté que l'assemblée générale extraordinaire avait été convoquée conformément aux statuts de la société.

Ordre du Jour:

1. La répartition des actions de la société

Assemblée

La présidente Judy Critchley a ouvert la séance.

La résolution ayant été soumise au vote, soutenue et approuvée, le procès verbal de l'assemblée générale du conseil d'administration est dispensé de lecture.

1. Judy Critchley a présenté, lu et proposé l'approbation de la résolution suivante: accorder à Maria Zhilkina 50% des actions ordinaires de la société pour un montant de 100 euros. A la condition que Maria Zhilkina ne puisse pas vendre ces actions sans le consentement préalable de Judy Critchley.

La résolution a été soutenue par Maria Zhilkina et a été dûment approuvée par un vote à l'unanimité. Cette résolution a donc été déclarée adoptée.

La répartition des actions de la société sera désormais la suivante: Judy Critchley 50%, Maria Zhilkina 50%.

Aucune autre résolution n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 12 heures.

Fait à Mondorf-les-Bains, le 26 Janvier 2009.

Maria Zhilkina / Judy Critchley

La Secrétaire / La Directrice générale

Référence de publication: 2009022325/9919/34.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2009, réf. LSO-DB03360. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Clipper Operation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 96.701.

Je, soussignée, TRUSTAUDIT S.à.R.L

Dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 73.125

démissionne, par la présente, du mandat de Commissaire aux Comptes de la société anonyme:

CLIPPER OPERATION S.A.

ayant son siège social au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,

enregistrée au R.C.S Luxembourg sous le numéro B 96.701

Date effective: le 15 janvier 2009

Fait à Luxembourg, le 15 janvier 2009.

TRUSTAUDIT S.à.R.L.

Signature

Référence de publication: 2009022290/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB01087. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

No Limits Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 107.098.

Je, soussignée, TRUSTAUDIT S.à.R.L

Dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,
immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 73.125
démissionne, par la présente, du mandat de Commissaire aux Comptes de la société anonyme:
NO LIMITS GROUP S.A.

ayant son siège social au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,
enregistrée au R.C.S Luxembourg sous le numéro B 107.098
Date effective: le 15 janvier 2009

Fait à Luxembourg, le 15 janvier 2009.

TRUSTAUDIT S.à.R.L

Signature

Référence de publication: 2009022289/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB01092. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Artos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 80.799.

Je, soussignée, EDIFAC S.A.

Dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,
Immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 72.257,
démissionne, par la présente, du mandat d'Administrateur de catégorie B de la société anonyme:
ARTOS S.A.

ayant son siège social au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg,
enregistrée au R.C.S Luxembourg sous le numéro B 80.799
Date effective: le 19 janvier 2009

Fait à Luxembourg, le 19 janvier 2009.

EDIFAC S.A.

Signature

Référence de publication: 2009022280/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB01113. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Avenida del Mar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 87.382.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire que le siège social a été transféré à 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg avec effet immédiat.

Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009022307/7810/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10582. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Quotapart Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.635.

- Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les administrateurs élisent en leur sein un président en la personne Monsieur Christian FRANCOIS, administrateur. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

- Le siège social de la Société est transféré au 412F route d'Esch à L-2086 Luxembourg à compter de ce jour.

- Il est pris acte de la modification des adresses professionnelles des Administrateurs comme suit:

* Mademoiselle Noëlle PICCIONE, employée privée, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch à Luxembourg (L-2086)

* Monsieur Philippe STANKO, employé privé, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch à Luxembourg (L-2086)

* Monsieur Christian FRANCOIS, employé privé, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch à Luxembourg (L-2086);

- Il est pris acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société. Celui-ci est désormais situé au 12, Rue Guillaume Kroll Bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 9 septembre 2008.

Certifié sincère et conforme

QUOTAPART HOLDING S.A.

N. PICCIONE / Ch. FRANCOIS

Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009022296/795/27.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2008, réf. LSO-CX03798. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Clipper Operation S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 96.701.

EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme de droit luxembourgeois établie et ayant son siège social sis, 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg; et la société CLIPPER OPERATION S.A., société anonyme, conclue en date du 5 novembre 2003, a pris fin en date du 15 janvier 2009, avec prise d'effet au 15 janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009022300/1022/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB00953. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Luminosa Initiatives Financières S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 88.891.

EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme de droit luxembourgeois établie et ayant son siège social sis, 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg; et la société LUMINOSA INITIATIVES FINANCIERES S.A., société anonyme, conclue en date du 11 septembre 2002, a pris fin en date du 15 janvier 2009, avec prise d'effet au 15 janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009022301/1022/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB00956. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

AKH Luxco II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.892.150,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 132.650.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 23 septembre 2008 au siège social

L'Assemblée a décidé de renouveler le mandat du Réviseur Indépendant:

- MAZARS - Réviseurs d'Entreprises & Experts Comptables et Fiscaux, 10A, rue Henri R. Schnadt, L-2530, Luxembourg, enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés, sous le numéro B-56248,

jusqu'à la prochaine assemblée statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2009.

L'assemblée prend note du changement d'adresse professionnelle de Mr Luca Gallinelli au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

L'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social de la société du 8-10 rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Pour AKH Luxco II

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Un mandataire

Référence de publication: 2009022310/795/26.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2009, réf. LSO-DA06636. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Montigny Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 43.632.

- Le siège social de la Société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg à compter de ce jour.

- Il est pris acte de la modification de l'adresse professionnelle de l'Administrateur Monsieur Carlo SCHLESSER, licencié en Sciences Economiques et diplômé en Hautes Etudes Fiscales, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch à L-2086 Luxembourg.

- Il est pris acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société. Celui-ci est désormais situé au 12, Rue Guillaume Kroll Bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 2 janvier 2009.

Certifié sincère et conforme

MONTIGNY HOLDING S.A.

C. SCHLESSER / A. REIFFERS

Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009022322/795/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB01824. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Compagnie Financière Européenne CCI S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1471 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 60.138.

Compagnie Alimentaire et Commerciale CAC S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1471 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 60.137.

Golf and Country Club Ronda S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 105.327.

—
LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Extrait

Par jugement du 03/07/2008, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg siégeant en matière commerciale a déclaré dissoute et ordonné la liquidation de la société Compagnie Financière Européenne CCI S.A., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 69, route d'Esch, de fait inconnue à cette adresse. Ce même jugement a nommé juge-commissaire Mme Christiane JUNCK, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, et désigné comme liquidateur Maître Radia DOUKHI, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour publication et réquisition
Me Radia DOUKHI

Extrait

Par jugement du 03/07/2008, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg siégeant en matière commerciale a déclaré dissoute et ordonné la liquidation de la société Compagnie Alimentaire et Commerciale CAC S.A., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 69, route d'Esch, de fait inconnue à cette adresse. Ce même jugement a nommé juge-commissaire Mme Christiane JUNCK, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, et désigné comme liquidateur Maître Radia DOUKHI, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour publication et réquisition
Me Radia DOUKHI

Extrait

Par jugement du 03/07/2008, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg siégeant en matière commerciale a déclaré dissoute et ordonné la liquidation de la société Golf and Country Club Ronda S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri, de fait inconnue à cette adresse. Ce même jugement a nommé juge-commissaire Mme Christiane JUNCK, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, et désigné comme liquidateur Maître Radia DOUKHI, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour publication et réquisition
Me Radia DOUKHI

Référence de publication: 2009022323/9226/46.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07670. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07672. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07673. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

(090023436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

(090023437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Univest II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 117.280.

—
Extrait de la résolution du conseil d'administration prise le 3 décembre 2008, ayant adopté les résolutions suivantes:

1. Le conseil d'administration a pris acte de la démission de Monsieur Ian Baillie (demeurant au Grand-Duché de Luxembourg), avec effet au 3 décembre 2008;

2. Les administrateurs ont décidé de changer le siège social de la société du,

Rose des Vents

4th Floor

16, rue Erasme

L-1468 Luxembourg

au

2, rue Albert Borschette

L-1246 Luxembourg

Grand-Duché de Luxembourg

à compter du 15 décembre 2008.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2009.

Pour UNIVEST II

Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Patrice Gilson / Steve David

Managing Director / Director

Référence de publication: 2009022313/4913/28.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02273. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Unilink Contractors Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 51.489.

—
- Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Jean-François CORDEMANS, administrateur. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

- Monsieur David PASCIUTO, employé privé, demeurant à 30, rue du Village Suisse, CH-1205 Genève est nommé avec effet au 14 novembre 2008 en tant qu'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Vicente CILETTI démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013. La cooptation de Monsieur David PASCIUTO sera ratifiée à la prochaine Assemblée Générale.

- Le siège social de la Société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg à compter de ce jour.

- Il est pris acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société. Celui-ci est désormais situé au 12, Rue Guillaume, Kroll Bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 28 novembre 2008.

Certifié sincère et conforme

UNILINK CONTRACTORS CORPORATION S.A.

M. CLERGEAU / J.-F. CORDEMANS

Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009022311/795/25.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2008, réf. LSO-CX10807. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Plastique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.
R.C.S. Luxembourg B 64.244.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration par voie circulaire

- Il est pris acte de la démission de Monsieur Serge KRANCENBLUM de son mandat d'Administrateur avec effet au 12 décembre 2008.

- Monsieur Benoît PARMENTIER, conseiller économique, demeurant professionnellement au 75, Fond Saint Martin, L-2135 Luxembourg est coopté en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Serge KRANCENBLUM, démissionnaire, avec effet au 12 décembre 2008, et ce pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

- Le siège social de la Société est transféré au 16, Rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg à compter de ce jour.

- Il est pris acte de la modification, à compter de ce jour, de l'adresse professionnelle de deux Administrateurs de la Société comme suit:

* Madame Françoise DUMONT, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

* Madame Laurence MOSTADE, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

- Il est pris acte du changement de siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société, ayant son siège social désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, à L-1882 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 12 décembre 2008.

Certifié sincère et conforme

PLASTICHE S.A.

B. PARMENTIER / L. MOSTADE

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009022312/795/30.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB01893. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

EWA Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1713 Luxembourg, 202, rue de Hamm.
R.C.S. Luxembourg B 142.519.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Rodange le 07 janvier 2009

Il résulte dudit procès-verbal que la décision de transférer le siège social vers 202, rue de Hamm à L-1713 Luxembourg avec effet immédiat a été acceptée.

Pétange, le 07 janvier 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009022317/762/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09602. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Private Equity Capital Germany (GP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 116.837.

Extrait de la résolution du conseil d'associé unique tenu le 1^{er} décembre 2008, ayant adopté les résolutions suivantes:

1. Le conseil d'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Ian Baillie (demeurant au Grand-Duché de Luxembourg), avec effet au 1^{er} décembre 2008;

2. Le conseil d'associé unique a élu Monsieur Steve David (demeurant au 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) avec effet au 1^{er} décembre 2008, à la fonction de membre du conseil de gérance sujet

à l'approbation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui aura lieu en 2009;

3. Le conseil d'associé unique a décidé de changer le siège social de la société du,

Rose des Vents

4th Floor

16, rue Erasme

L-1468 Luxembourg

au

2, rue Albert Borschette

L-1246 Luxembourg

Grand-Duché de Luxembourg

à compter du 15 décembre 2008.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2009.

Pour *PRIVATE EQUITY CAPITAL GERMANY (GP) S.à.r.l.*

Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Steve David / Patrice Gilson

Director / Managing Director

Référence de publication: 2009022315/4913/32.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02283. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Ischaus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1713 Luxembourg, 202, rue de Hamm.

R.C.S. Luxembourg B 90.848.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Rodange le 07 janvier 2009

Il résulte dudit procès-verbal que la décision de transférer le siège social vers 202, rue de Hamm à L-1713 Luxembourg avec effet immédiat a été acceptée.

Pétange, le 07 janvier 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009022316/762/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09591. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

MBNA Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 445.000,00.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 107.685.

Démission / Modification

Il résulte d'une lettre de démission datant du 6 janvier 2009, que Monsieur James Thomas Houghton a démissionné de son mandat de Gérant de catégorie A de la Société avec effet au 6 janvier 2009.

Modifier le mandat des personnes suivantes:

Monsieur Matthew Scott Fitch, Gérant B de la Société, en tant que Gérant catégorie B de la Société et

Mademoiselle Christel Damaso, Gérante de la Société, en tant que Gérante catégorie B de la Société.

Depuis cette date le Conseil de Gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

Monsieur Hassman Douglas, Gérant catégorie A;

Madame Damaso Christel, Gérant catégorie B et

Monsieur Fitch Matthew Scott, Gérant catégorie B.

Pour mention aux fins de publication Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2009.

MBNA Luxembourg Holdings S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009022244/6565/25.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02783. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Finmor Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 75.864.

Au terme du Conseil d'administration tenue au siège social le 15 décembre 2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19/21 boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINMOR LUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2009022392/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB00915. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Frale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 111.340.

Au terme du Conseil d'administration tenue au siège social le 15 décembre 2008 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1^{er} janvier 2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19-21 boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FRALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2009022393/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB00916. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Seven Seasons S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 15, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 51.546.

DISSOLUTION

Sitzungsprotokoll / Minutes of meeting der Generalversammlung vom 28. Januar 2009, Gehalten im Hotel Mercure, Metzger Allee 6, Trier / D of the shareholders on January 28, 2009

Die Sitzung wurde um 9,00 Uhr unter Vorsitz von Stefan Kahler, wohnhaft in 54290 Trier, Franz - Ludwig - Str. 11, eröffnet

Der Vorsitzende ernennt zum Schriftführer Herrn Alfredo Barros, wohnhaft in Rua do Pombal, 920, Azurem, 4800-023 Guimaraes (P) und zum Stimmzähler Herrn Ralf Rischner, wohnhaft in D-54426 Malborn (D)

Der Vorsitzende berichtet, dass die gegenwärtige Versammlung über folgende Punkte zu befinden hat:

1. Bericht des Prüfungskommissars zur Liquidation

Report of the statutory auditor of the liquidation

2. Annahme der Liquidationskonten

Accept the accounts of liquidation

3. Entlastung des Liquidators, des Prüfungskommissars und des Verwaltungsrates

Give discharge to the liquidator, the statutory auditor and the board of directors

4. Schließung der Gesellschaft und Verbleib der Firmendokumente für 5 Jahre

Closing the company and decide for the place where to keep the documents

5. Entscheidung über Zeitpunkt der Verteilung des Nettovermögens

Decision for the distribution of the funds of the company

Der Vorsitzende stellt anschließend fest, dass die Aktionäre gemäß beigefügter Anwesenheitsliste anwesend sind oder vertreten werden.

Die Versammlung tritt somit ordnungsgemäß zusammen und kann ohne förmliche Einberufung über die Tagesordnung, die den Aktionären bekannt ist, entscheiden.

1. Bericht des Prüfungskommissars zur Liquidation. Liquidationsbericht wurde von der Generalversammlung angehört und akzeptiert. Dieser Bericht beschreibt die ordnungsgemäße Arbeit des Liquidators und gibt die Situation über die Aktiva und Passive der Gesellschaft mit Datum vom 31. Dezember 2008 wieder.

The report of the statutory auditor was heard and accepted by the shareholders.

2. Annahme der Liquidationskonten. Die Generalversammlung nimmt die Liquidationskonten an.

The financial statements of liquidation were accepted by the shareholders.

3. Entlastung des Liquidators, des Kommissars und des Verwaltungsrates. Die Generalversammlung erteilt dem Liquidator Stefan Kähler, Franz-Ludwig-Str. 11, 54290 Trier, dem Prüfungskommissar, der Firma INTAX Steuerberatung AG, 23 rue de Bruyeres, L-1274 Howald und dem Verwaltungsrat volle und uneingeschränkte Entlastung. The General Meeting grants full and entire discharge to the liquidator as well as to the statutory auditor and the board of directors.

4. Schließung der Gesellschaft und Verbleib der Firmendokumente für 5 Jahre. Die Generalversammlung erklärt die seven seasons S.A. für endgültig liquidiert und geschlossen und erklärt außerdem, dass sich alle Firmendokumente zurzeit in der Privatwohnung von Stefan Kähler in 54290 Trier, Franz-Ludwig-Str. 11 befinden. The General Meeting declares that the company is finally liquidated and closed. Furthermore, the documents of the company should be deposited at the private address of the liquidator.

5. Entscheidung über Zeitpunkt der Verteilung des Nettovermögens. Der erste Teil des Nettovermögens, die Summe von 420 000,- €, wird bis zum 10. Februar 2009 in drei gleichen Teilen per Überweisung an die Gesellschafter verteilt. Nach abgeschlossener Prüfung der Gesellschaft durch das Finanzamt wird das hier beschriebene Konto aufgelöst und der verbleibende Betrag in drei gleichen Teilen per Überweisung unmittelbar an die Gesellschafter verteilt.

The first part of the liquidation result amounting to 420.000,- EUR will be paid until February 10, 2009 in the equal parts to the shareholders.

The remaining funds will be forwarded to the shareholders as soon as all liabilities are paid and a final decision of the tax authorities regarding some outstanding items is known.

Da nichts mehr auf der Tagungsordnung steht, wird die Sitzung um 13,00 Uhr geschlossen. The meeting was closed at 1.00 p.m.

Luxembourg, den 28. Januar 2009.

Unterschriften

Der Vorsitzende / Der Schriftführer / Der Stimmzähler

Référence de publication: 2009022400/4619/59.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2009, réf. LSO-DB03334. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Paczowski et Fritsch, Architectes Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 11, avenue J.P. Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 53.804.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009022405/574/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01464. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090022814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

**Alexander Illsen Trust S.C.A., Société en Commandite par Actions,
(anc. Lubow Illsen Revocable Trust S.C.A.).**

Siège social: L-2670 Luxembourg, 59, boulevard de Verdun.

R.C.S. Luxembourg B 90.179.

L'an deux mille huit, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions "LUBOW ILLSEN REVOCABLE TRUST S.C.A.", ayant son siège social à L-2670 Luxembourg, 59, boulevard de Verdun, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.179 (la "Société"), constituée suivant acte notarié en date du 31 octobre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 58 du 21 janvier 2003 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 5 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 135 du 17 janvier 2008.

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Maître Gérard SCHANK, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Anita MAGGIPFINTO, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frank STOLZ-PAGE, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Nomination du trust "ALEXANDER ILLSEN TRUST" comme nouvel associé commandité de la Société en lieu et place de LUBOW ILLSEN REVOCABLE TRUST, démissionnaire;

2. Changement de la raison sociale de "LUBOW ILLSEN REVOCABLE TRUST S.C.A." en "ALEXANDER ILLSEN TRUST S.C.A." et modification correspondante de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur ci-après:

" **Art. 1^{er}. Forme.** Il est établi entre le trust constitué sous le droit de l'Etat de Floride (USA) "ALEXANDER ILLSEN TRUST" en tant qu'associé commandité (ci-après désigné l'"Associé Commandité") et les associés commanditaires (ci-après désignés les "Associés Commanditaires") et tous ceux qui pourraient devenir associés par la suite, une société en commandite par actions, qui existera sous la dénomination (raison sociale) de ALEXANDER ILLSEN TRUST S.C.A. (ci-après désignée la "Société")."

II.- Que les actionnaires représentés, le mandataire des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration des actionnaires représentés, après avoir été paraphée "ne varietur" par le comparant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de nommer le trust "ALEXANDER ILLSEN TRUST" comme nouvel associé commandité de la Société en remplacement de l'associée commanditée démissionnaire LUBOW ILLSEN REVOCABLE TRUST.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de changer la raison sociale de la Société de "LUBOW ILLSEN REVOCABLE TRUST S.C.A." en "ALEXANDER ILLSEN TRUST S.C.A." et de modifier l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}. Forme.** Il est établi entre le trust "ALEXANDER ILLSEN TRUST" en tant qu'associé commandité (ci-après désigné l'"Associé Commandité") et les associés commanditaires (ci-après désignés les "Associés Commanditaires"), une société en commandite par actions, qui existera sous la raison sociale de ALEXANDER ILLSEN TRUST S.C.A. (ci-après désignée la "Société")."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue française suivi d'une version anglaise; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and eight, on the twenty-third of December.

Before Maître Joëlle BADEN, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of "LUBOW ILLSEN REVOCABLE TRUST S.C.A.", a société en commandite par actions, with registered office at L-2670 Luxembourg, 59, boulevard de Verdun, registered at the Trade and Company's Register of Luxembourg under number B 90,179 (the "Company"), incorporated pursuant to a notarial deed, on 31 October 2002 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 58 of 21 January 2003. Whose articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 5 July 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 135 of 17 January 2008.

The meeting is opened at 3.00 p.m. with Mr Gérard SCHANK, attorney at law, residing professionally in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Ms Anita MAGGIPINTO, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Frank STOLZ-PAGE, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the meeting is held with the following:

Agenda:

1. Appointment of the trust "ALEXANDER ILLSEN TRUST" as new unlimited partner (hereinafter referred to as the "General Partner") of the Company in replacement the resigning unlimited partner LUBOW ILLSEN REVOCABLE TRUST.

2. Change of the firm's name of LUBOW ILLSEN REVOCABLE TRUST S.C.A. into "ALEXANDER ILLSEN TRUST S.C.A." and modification of article 1 of the articles of incorporation to read as follows:

" **Art. 1. Form.** There is hereby established among the trust incorporated under the laws of Florida (USA) "ALEXANDER ILLSEN TRUST", as unlimited partner (hereinafter referred as the "General Partner") and limited partners (hereinafter referred to as the "associés commanditaires") and all those who may become holders of shares hereafter, a société en commandite par actions, under the firm (raison sociale) of ALEXANDER ILLSEN TRUST S.C.A. (hereinafter referred to as the "Company")."

II. - That the shareholders represented, the proxy of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxy of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III. - That the whole corporate capital being represented at the present meeting and the shareholders represented declaring that they had had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to appoint the trust "ALEXANDER ILLSEN TRUST" as new unlimited partner of the Company in replacement of the resigning unlimited partner LUBOW ILLSEN REVOCABLE TRUST.

Second resolution

The general meeting resolves to change the firm's name of the Company from LUBOW ILLSEN REVOCABLE TRUST S.C.A. into "ALEXANDER ILLSEN TRUST S.C.A." and to amend article 1 of the articles of incorporation to read as follows:

" **Art. 1. Form.** There is hereby established among the trust "ALEXANDER ILLSEN TRUST", as unlimited partner (hereinafter referred to as the "General Partner") and limited partners (hereinafter referred to as the "associés commanditaires"), a société en commandite par actions, under the firm (raison sociale) of ALEXANDER ILLSEN TRUST S.C.A. (hereinafter referred to as the "Company")."

There being no further business, the meeting is terminated.

WHEREOF, the present deed is drawn up in Luxembourg, at the office of undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the proxyholder of the appearing party, this deed is worded in French followed by an English version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the French and the English texts, the English text will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with the notary this original deed.

Signé: Gérard SCHANK, Anita MAGGIPINTO, Frank STOLZ-PAGE et Joëlle BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2008. LAC/2008/52976. Reçu 12 € (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 2 février 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009022698/7241/123.

(090021846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2009.

Baumeister-Haus Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 129.148.

Im Jahre zweitausendacht, den sechzehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg);

Versammelten sich in außerordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft "BAUMEISTER-HAUS LUXEMBOURG S.A.", mit Sitz in L-5365 Münsbach, 9a, Parc d'Activité Syrdall, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B unter der Nummer 129.148, (die "Gesellschaft"), gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 6. Juni 2007, veröffentlicht im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, 1697 vom 10. August 2007,

und deren Satzungen abgeändert wurden gemäß Urkunden aufgenommen durch den amtierenden Notar am 6. Juni 2007, veröffentlicht im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, 1698 vom 10. August 2007.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Herbert MULLER, Diplom Ingenieur, wohnhaft in Wormeldange.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Herr Joachim WÖRZ, Diplomkaufmann, wohnhaft in Luxemburg;

Die Versammlung bestellt als Stimmzähler Herr Alain BAUSTERT, Privatbeamter, wohnhaft in Schiffingen.

Der Vorstand der Versammlung war damit konstituiert und der Vorsitzende erklärt und ersucht den Notar folgendes zu beurkunden:

A) Dass die Tagesordnung der Versammlung wie folgt lautet:

Tagesordnung:

1. Abänderung der aktuellen statutarischen Gesellschaftszeichnungsberechtigung der Verwaltungsratsmitglieder und dementsprechende Abänderung des letzten Absatzes von Artikel 7 der Satzungen.

2. Verschiedenes.

B) Dass die anwesenden oder vertretenden Gesellschafter, sowie die Anzahl der von ihnen gehaltenen Aktien, in einer Anwesenheitsliste vermerkt werden; diese Anwesenheitsliste wird von den anwesenden Gesellschaftern, den Bevollmächtigten der vertretenen Gesellschafter, den Mitgliedern des Vorstandes der Versammlung und dem unterzeichneten Notar unterzeichnet.

C) Dass die Vollmachten der vertretenen Gesellschafter, von den Mitgliedern des Vorstandes der Versammlung und dem unterzeichneten Notar "ne varietur" unterzeichnet, dieser Urkunde beigebogen wird, um mit derselben einregistriert zu werden.

D) Dass das gesamte Gesellschaftskapital anwesend oder vertreten ist und dass alle anwesenden oder vertretenen Gesellschafter erklären, eine entsprechende Einberufung erhalten zu haben und dass sie vor Versammlungsdatum über die Tagesordnung verfügen konnten; keine weitere Einberufungsmittelteil war erforderlich.

E) Dass diese Versammlung, die das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, ordnungsgemäß einberufen wurde und dass rechtsgültige Beschlüsse über alle in der Tagesordnung angegebenen Themen gefasst werden können.

Alsdann hat die Generalversammlung, nach eingehender Beratung, einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die aktuelle statutarische Gesellschaftszeichnungsberechtigung der Verwaltungsratsmitglieder abzuändern und dementsprechend Artikel 7, letzter Absatz, der Satzungen folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 7. (letzter Absatz).** Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber rechtmäßig vertreten durch die Kollektivunterschrift zweier Vorstandsmitglieder/Verwaltungsräte oder durch die Einzelunterschrift des Präsidenten des Verwaltungsrates.

Kosten

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt sechshundertfünfzig Euro veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für abgeschlossen.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem amtierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit Uns dem Notar unterschrieben.

Signé: MULLER - WÜRZ - BAUSTERT - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 décembre 2008. Relation GRE/2008/5179. Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 janvier 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009021779/231/58.

(090022735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2009.

Sangian S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 97.401.

Le bilan au 31/12/2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11-02-09.

Signature.

Référence de publication: 2009022852/5863/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2009, réf. LSO-DB03593. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2009.

Sangian S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 97.401.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11-02-09.

Signature.

Référence de publication: 2009022854/5863/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2009, réf. LSO-DB03595. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090023764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2009.